

Procès verbal de division

L'an deux mille vingt-six, le huitième jour du mois de mai;

Je, soussigné, Sylvain PETIT, Géomètre-expert légalement assermenté en cette qualité par le tribunal de première instance de Charleroi, inscrit au tableau des géomètres-experts sous le numéro 040061 agissant pour le compte de la SRL SP GEOPROJECT à la requête de l'indivision

1 Le Buisson Marot à 6592 Monceau-Imbrechies

Afin de procéder au mesurage partiel et à la division de la parcelle cadastrée sur la commune de Momignies, 3ième division, Monceau Imbrechies, Section A n° 562B

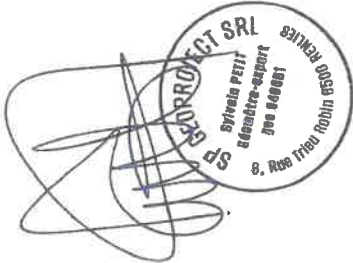
Déclare ;

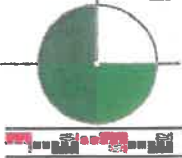
Avoir consulté les documents cadastraux, l'atlas des chemin vicinaux ;
Le croquis de formation n°4 de 1934 repris dans les archives du cadastre ;

Avoir créé le LOT 1 pour une contenance de 6a 52ca soit six ares et cinquante-deux centiares délimité par les points 50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62 et 63 sur le plan ci-contre.

Note, il existe une discordance entre le contour graphique cadastral (la forme de la parcelle) et la contenance de la parcelle 560g, cette dernière a été tracée sur le plan de division en tenant compte de sa contenance soit 4a 30ca.

En foi de quoi, j'ai dressé et signé le présent procès-verbal de division



Requérant: Indivision Le Buisson Marot, 1 6592 MOMIGNIES	
Situation du bien: Commune de MOMIGNIES/3ième Division/Monceau-Imbrechies Section A Parcelle 562B (source) 1, Le Buisson Marot 6592 MOMIGNIES (Monceau-Imbrechies) Parcelle 562 C svr PRECAD	
Plan de Division	
Date:08/05/2026	Echelle: 1/250
REF: Precad26051232247 N° Plan: 56052/10033	
 SP GEOPROJECT S.R.L Sylvain PETIT Ing Géomètre - expert 6, Rue Trieu Robin 6500 Beaumont (Renlies) 0485 / 75 80 35 sylvainpetit@skynet.be TVA: BE 1026.306.718 MESURAGES - BORNAGES - LOTISSEMENTS - ETATS DES LIEUX - TRAVAUX DE TOPOGRAPHIE	

SECTION A

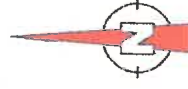
Parcelle 4905

SURFACE = 06a 52ca

NUM	X	Y	DESCRIPTE
50	521.488	537.966	Borne nouvelle
51	540.476	530.489	Borne nouvelle
52	537.893	513.540	Borne nouvelle
53	537.744	495.994	Borne nouvelle
54	593.005	502.482	Borne nouvelle
55	593.733	505.487	Sommet Parcelles
56	522.035	501.602	Sommet parcelles
57	524.562	512.811	Sommet parcelles
58	520.820	513.612	Bâtiment
59	521.038	514.639	Bâtiment
60	518.581	518.561	Côté bâtiment
61	512.065	531.548	Côté bâtiment
62	512.208	533.646	Côté bâtiment
63	502.541	533.999	Sommet parcelles
64	502.543	551.930	Sommet parcelle 490 s

LOT 1
Partie à reprendre dans la parcelle
562 b pour 6 a 52 ca
Parcelle 562 Csyv PRECAD

Parcelle 560 g
pour une contenance



Superficie de l'ensemble formé par la parcelle 560g et le LOT 1 : 10 a 82 ca